

L'hon. M. CHEVRIER: On me permettra peut-être de faire une remarque à ce sujet. Je suis persuadé que personne n'a l'intention de précipiter le travail du Comité. Etant donné que les fonctionnaires supérieurs des chemins de fer Nationaux du Canada sont ici, je crois que, si c'est possible, nous devrions avoir deux séances par jour au moins, une, à onze heures du matin et l'autre, à quatre heures de l'après-midi. Si nous ne pouvons pas siéger à quatre heures de l'après-midi, alors siégeons à huit heures du soir. Si nous pouvions avoir deux séances par jour, nous pourrions, à mon sens, terminer bientôt notre travail. Dans le passé, il y a eu jusqu'à trois séances par jour mais je doute que le Comité désire agir ainsi dans le moment. Voici ma suggestion — sujette cependant à l'approbation du Comité — nous devrions ajourner et nous réunir de nouveau à quatre heures à moins d'objection.

M. HAZEN: M. Nicholson a soumis une bonne objection. Le projet de loi sur les Lignes aériennes Trans-Canada doit être étudié par la Chambre cet après-midi et les membres du Comité tiendront certainement à être présents.

M. LOCKHART: Pourquoi ne pas siéger ce soir ?

L'hon. M. CHEVRIER: Serait-il possible de siéger à huit heures ce soir ?

M. NICHOLSON: L'étude du projet de loi sera-t-elle terminée à huit heures ?

L'hon. M. CHEVRIER: Je l'ignore. Cela dépend de la Chambre.

M. HAZEN: Pourrions-nous avoir une séance de deux à trois heures ?

M. MAYBANK: Non.

M. REID: L'étude de certains bills privés occupera la première heure.

M. NICHOLSON: De huit heures à neuf heures.

M. REID: Cela intéresserait un moins grand nombre.

Le PRÉSIDENT: Si c'est le désir du Comité, nous pourrions nous réunir à huit heures, ce soir, disons de huit heures à dix heures ? L'étude des bills privés durera une heure. Est-ce le désir du Comité ?

M. NICHOLSON: Si l'étude du projet de loi est terminée, la séance pourrait avoir lieu de huit heures à dix heures.

Le PRÉSIDENT: Je crois que les fonctionnaires supérieurs des Lignes aériennes Trans-Canada ne seront pas ici cette semaine. Je pense qu'on avait l'intention d'étudier d'abord le rapport des chemins de fer Nationaux du Canada et d'entendre les fonctionnaires des Lignes aériennes Trans-Canada la semaine prochaine ou lorsqu'ils seraient disponibles. C'est mon idée. M. Lockhart a parlé de ce qui se présentait; c'est ce qu'on avait en vue si le Comité peut agir ainsi.

Nous allons alors suspendre la séance jusqu'à huit heures ce soir.

A une heure cinq minutes de l'après-midi la séance est suspendue jusqu'à huit heures du soir.

SÉANCE DU SOIR

La séance est reprise à huit heures du soir.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, je crois que M. Vaughan a une ou deux déclarations à faire en vue d'élucider certaines questions qui lui ont été posées ce matin. Si cela convient au Comité; avant l'ajournement quelqu'un, je pense, a suggéré de poursuivre l'étude du rapport. Une fois que M. Vaughan aura terminé, est-ce que cela conviendrait au Comité ?

M. REID: Monsieur le président, puis-je tout d'abord poser une question ? Je suis un nouveau membre du Comité.

Le PRÉSIDENT: Moi aussi.

M. REID: Ma question touche des sujets, je pourrais dire, de nature locale. Vais-je la poser à M. Vaughan ou attendre que d'autres hauts fonctionnaires soient ici ?